

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02920

Numéro SIREN : 808 233 324

Nom ou dénomination : 2J INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2018 sous le numéro de dépôt 14135

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code générale des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2J INTERNATIONAL</b>		Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12					
Adresse de l'entreprise : <b>13 avenue Neil Armstrong 33700 MERIGNAC</b>		Durée de l'exercice précédent * : 12					
Numéro SIRET * <b>80823332400033</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
				Exercice N clos le, 31/12/2017		Exercice N-1 clos le, 31/12/2016	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	AB		AC			
	Frais d'établissement *	CX		CQ			
	Frais de développement *	AF	1 504	AG		1 504	1 504
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI			
	Fond commercial (2)	AJ		AK			
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO			
	Immobilisations corporelles	AP		AQ			
	Terrains	AR		AS			
	Constructions	AT		AU			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AV		AW			
	Autres immobilisations corporelles	AX		AY			
	Immobilisations en cours	CS		CT			
	Avances et acomptes	CU	4 183 978	CV		4 183 978	4 183 978
	Immobilisations financières (2)	BB		BC			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BD		BE				
Autres participations	BF		BG				
Créances rattachées à des participations	BH		BI				
Autres titres immobilisés	BJ	4 185 480	BK		4 185 480	4 185 480	
Prêts	BL		BM				
Autres immobilisations financières *	BN		BO				
<b>Total (II)</b>	BP		BQ				
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	BR		BS			
		Matières premières, approvisionnements	BT	259 000	BU		259 000
		En cours de production de biens	BV		BW		
		En cours de production de services	BX	514 680	BY		489 509
		Produits intermédiaires et finis	BZ	183 260	CA		183 260
	Créances	Marchandises	CB		CC		
		Avances et acomptes versés sur commandes	CD		CE		
		Clients et comptes rattachés (3) *	CF	78 719	CG		78 719
	Divers	Autres créances (3)	CH	103 336	CI		103 336
		Capital souscrit et appelé, non versé	CJ	1 138 895	CK	25 171	1 113 824
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CL		CM			
	Disponibilités	CM		CN	5 142	5 142	
	Charges constatées d'avance (3) *	CO	5 329 617	1A	25 171	5 304 446	
	<b>Total (III)</b>	1B		1C		5 217 594	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CP		CR			
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
<b>Total général (I à VI)</b>							
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SAS 2J INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....	DA	250 000	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * ( dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	11 359	3 650	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG	215 784	69 338	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	26 040	154 165	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	97 001	65 056	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	601 094	542 209	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	OP	44 288	85	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	44 288	85	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 001 395	2 500 853	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	912 982	938 020	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	685 270	601 288	
	Dettes fiscales et sociales	DY	166 618	213 504	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	350 000	350 000	
compte régul.	Autres dettes	EA	433 688	60 055	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	109 233	17 800	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	4 859 084	4 871 621	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		3 780	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	5 304 446	5 217 594	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 395	853		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 63 A  
du code général des impôts)

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons Intracommunautaires			Total		
Désignation de l'entreprise : SAS 2J INTERNATIONAL						Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	2 873 500	FC	2 873 500	2 696 612	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	394 841	FH	119 821	FI	514 661	859 090	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	394 841	FK	2 993 320	FL	3 388 181	3 655 702	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	41 262	30 000	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 507	32	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	3 433 931	3 585 734
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 866 989	2 494 831	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	-259 000		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	182 189	216 415	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9 881	13 050	
	Salaires et traitements *					FY	268 313	330 624	
	Charges sociales (10)					FZ	111 712	138 290	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *					GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	25 171	41 262
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	44 288	
	Autres charges (12)						GE	17 830	5
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	3 267 173	3 234 377
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	166 767	351 366	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de factif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 273	1 194	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	85		
	Différences positives de change					GN		12 872	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1 358	14 066	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		85	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	85 700	100 948	
	Différences négatives de change					GS	21 749	10 763	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	107 450	111 798	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	-106 092	-97 729	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	60 665	253 627	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2J INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	18 234	105
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VI)</b>	HD	18 234	105
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15 858	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	31 945	31 945
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VII)</b>	HH	47 803	31 945
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)</b>		HI	-29 570	-31 840
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	4 156	67 622
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	3 453 522	3 599 905
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX + X)</b>		HM	3 426 582	3 445 740
<b>6 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	26 940	154 165
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	1G		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	1K		
	(9) Dont transferts de charges	1X		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A8 obligatoires A9	A2		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	A3			
pénalités	A4			
Dot amort dérogatoires		Exercice N		
Pdts & ch except sociaux		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		14 500	18 234	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

### **I - FAITS CARACTÉRISTIQUES**

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

### **II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

#### **2.1 - Principes généraux**

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **2.2 - Méthode d'évaluation**

Dans le cadre de l'entrée en vigueur à compter des exercices ouverts depuis le 1er janvier 2017 du règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, la société a procédé :

- à l'affectation en résultat d'exploitation des résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales,
- ainsi que par analogie à l'affectation en résultat d'exploitation des dotations et des reprises de provisions pour pertes de change latentes sur les dettes et créances commerciales,

##### **2.2.1 - Immobilisations incorporelles**

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 an.

Les frais de dépôts de marques ne font l'objet d'aucun amortissement.

Fonds de commerce créé

##### **2.2.2 - Immobilisations corporelles**

Néant

### **2.2.3 - Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

### **2.2.4 - Stocks, en cours et produits finis**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels est constituée.

### **2.2.5 - Créances**

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **2.2.6 - Engagement en matière de retraite**

La société n'a constitué aucune provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière compte tenu du caractère non significatif.

## **III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT**

### **3.1 - Notes sur le bilan actif**

#### **3.1.1 - État de l'actif immobilisé**

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 504			1 504
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	4 183 976			4 183 976
<b>TOTAL</b>	<b>4 185 480</b>			<b>4 185 480</b>

### 3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
<b>TOTAL</b>				

### 3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 801 276 € et le classement par échéance s'établit comme suit:

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances clients et comptes rattachés	514 680	514 680	
Autres	75 557	75 557	
Groupe	107 703	107 703	
Charges constatées d'avance	103 336	103 336	
<b>TOTAL</b>	<b>801 276</b>	<b>801 276</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### 3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Banques - intérêts courus à recevoir	109
- Charges constatées d'avance	103 336
- écart de conversion latent	5 142
<b>TOTAL .....</b>	<b>108 586</b>

### 3.2 - Notes sur le bilan passif

#### 3.2.1 - Capitaux propres

##### 3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 25 000 actions, d'une valeur de 10 €.

### 3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2016 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		322 988
Résultat de l'exercice précédent (2016)	154 165	
Montant à affecter aux capitaux propres	154 165	
- réserve légale		7 709
- autres réserves		146 456
Montant des capitaux propres au 31/12/2017 avant résultat		477 153
- résultat de l'exercice		26 940
Montant des capitaux propres au 31/12/2017 après résultat		504 093

### 3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 4 659 064 €. Il comprend à hauteur de 2 914 377 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	1 414 377
- à plus d'un an et cinq ans au plus	1 500 000
- à plus de cinq ans	

Toutes les autres dettes d'un montant de 1 744 687 € ont une échéance inférieure à un an.

### 3.2.3 - État des provisions

Désignations	31/12/2016	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2017
Provisions réglementées	65 056	31 945		97 001
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
- litiges commerciaux		39 146		39 146
- litiges sociaux				
- pertes sur filiales				
- litiges risque client/produit				
- risque de change	85	5 142	85	5 142
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
- sur créances clients	41 262	25 171	41 262	25 171
- sur stocks				
<b>TOTAL</b>	<b>106 403</b>	<b>101 404</b>	<b>41 347</b>	<b>166 460</b>

### 3.2.4 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	1 395
- Fournisseurs factures non parvenues	6 822
- Clients avoirs à établir	419 072
- Personnel charges à payer	22 217
- Organismes sociaux charges à payer	7 123
- Autres dettes	
- État charges à payer	
- Associés compte courant int courus	14 495

**TOTAL .....** **471 125**

### 3.2.5 - Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à 109 233 €. Ils correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des produits ou des services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

### 3.2.6 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	25 000	10
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	25 000	10

### 3.2.7 - Ventilation du chiffre d'affaires

répartition par secteur d'activité	
non communiqué par souci de discrétion	3 388 161
répartition par secteur géographique	
non communiqué par souci de discrétion	3 388 161

### 3.2.8 - Cession titres de participation

Néant.

### **3.3 - Notes sur le compte de résultat**

#### **3.3.1 - Ventilation de l'effectif moyen**

Nature	31/12/2016	31/12/2017
- Cadres	3	3
- Employés		
- Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

#### **3.3.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

Désignation	Montant avant impôt	Impôt	Montant net (avant participation)
Résultat courant	60 665	4 156	56 509
Résultat exceptionnel	-29 570		-29 570

#### **3.3.3 - Transfert de charges**

Néant.

#### **3.3.4 - Détails des charges et produits exceptionnels**

Libellé	Montant Charges	Montant Produits
Divers pdts et ch exceptionnels sociaux	14 500	18 234
Dot amort dérogatoire	31 945	
Pénalités	1 358	

### 3.3.5 - CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été provisionné et comptabilisé dans les comptes annuels pour un montant de 968 €.

Il a été enregistré en diminution des charges de personnel, comme l'autorise la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables de février 2013.

Le CICE représente, au titre de l'année civile 2017, un montant de 968 €.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est affecté au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

## 3.4 - Engagements financiers et autres informations

### 3.4.1 - Dettes garanties par des sûretés réelles

- emprunts et dettes auprès des établissements

2 000 000

Organisme / Banque	Nature Dette	Montant Nominal	Montant Restant Dû	Nature Sureté
CIC	Acquisition actions	1 400 000	800 000	nantissement titres financiers 2J
CE	Acquisition actions	1 150 000	657 143	nantissement titres financiers 2J
BC	Acquisition actions	950 000	542 857	nantissement titres financiers 2J

### 3.4.2 - Engagement hors bilan

Le contrat d'emprunt d'une valeur nominale de 3 500 K€ prévoit le respect, à la clôture de chaque exercice, de ratios financiers appelés R1 et R2 déterminés sur une base consolidée selon les modalités suivantes :

- R1 = Dettes Financières nettes / EBE
- R2 = Free Cash Flow / Service de la Dette

### 3.4.3 - Honoraires commissaires aux comptes

Mission Légale	3 554
Mission Conseil	

### **3.5 - Autres informations selon les tableaux ci-joints**

- Tableau des filiales et participations
- Tableau des emprunts
- Tableau des créances douteuses

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	% Détention	Résultat du dernier exe. clos
<b>I - FILIALES (détention à plus de 50 %)</b>			
SAS 2J IMPRESSION	1 288 048	76	25 347
NIPSON DISTRIBUTION SAL (OFFSHORE)	198 181	97	122 696
<b>II - PARTICIPATIONS (détention entre 10 % et 50 %)</b>			
<b>III - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX</b>		<b>Françaises</b>	<b>Étrangères</b>
<b>Valeurs comptables des titres détenus :</b>			
- Brutes		4 159 726	24 250
- Nettes		4 159 726	24 250
<b>Montant des prêts et avances accordés :</b>			
<b>Montant des cautions et avoirs donnés :</b>			
<b>Montant des dividendes encaissés :</b>			

## 2J INTERNATIONAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 250.000 euros  
Siège social : 13 avenue Neil Armstrong - Bâtiment Ulysse - 33700 MERIGNAC  
808 233 324 RCS BORDEAUX

\*\*\*

### ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 Juin 2018

### RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

#### DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Président, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 26.940 euros, de la façon suivante :

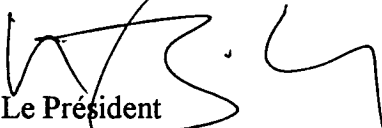
- |   |  |          |
|---|--|----------|
| - | 5 % à la réserve légale, soit.....                 | 1.347 €  |
| - | Le solde, au compte « Autres réserves », soit..... | 25.593 € |

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des deux derniers exercices, ceux-ci-constituant les deux premiers exercices sociaux.

Cette résolution est mise aux voix :

Votes pour : 17,500 actions représentant : 17,500 voix.  
Abstentions : \_\_\_\_\_ actions représentant : \_\_\_\_\_ voix.  
Votes contre : \_\_\_\_\_ actions représentant : \_\_\_\_\_ voix.

En conséquence, cette résolution est adoptée

  
Le Président  
Monsieur Najib BAHOUS

## **SAS 2J INTERNATIONAL**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes  
annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les  
conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du Commissaire aux comptes sur l'augmentation du  
capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne  
d'entreprises

## **ACTE AUDIT**

B.P. 80 369 – 33694 MERIGNAC CEDEX  
48, Avenue de la Libération - 33700 MERIGNAC  
Tél : 05.56.34.32.01 - Fax : 05.56.34.32.18

# **SAS 2J INTERNATIONAL**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes  
annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

## **ACTE AUDIT**

B.P. 80369 - 33694 MERIGNAC CEDEX  
48 avenue de la Libération - 33700 MERIGNAC  
Tél : 05.56.34.32.01 - Fax : 05.56.34.32.18

# ACTE AUDIT



48 avenue de la Libération – 33700 MERIGNAC  
B.P. 80369 – 33694 MERIGNAC CEDEX- Tél : 05.56.34.32.01 - Fax : 05.56.34.32.18  
Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,  
rattaché à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bordeaux  
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
SIRET 815 143 268 00010 - APE 6920Z

## **S.A.S. 2J INTERNATIONAL**

13 avenue Neil Amstrong  
33700 MERIGNAC

A l'assemblée générale,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2J International S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de

services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de présentation des pertes et gains de change exposé dans la note 2.2 de l'annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, en particulier concernant la valorisation des immobilisations financières, telles qu'exposées dans la note 2.2.3 de l'annexe.

Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables suivies. Nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci, et nous avons procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de

mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac, le 20 juin 2018

Le Commissaire aux comptes,  
la société **ACTE AUDIT**



**Ouri SAVY**

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2J INTERNATIONAL		Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12				
Adresse de l'entreprise : 13 avenue Neil Armstrong 33700 MERIGNAC		Durée de l'exercice précédent * : 12				
Numéro SIRET * 80823332400033		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31/12/2017	Exercice N-1 clos le, 31/12/2016			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	AB	AC			
		Frais d'établissement *	CX	CQ		
		Frais de développement *	AF	1 504	AG	1 504
		Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI	
		Fond commercial (1)	AJ		AK	
		Autres immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Immobilisations corporelles	AN		AO		
		Terrains	AP		AQ	
		Constructions	AR		AS	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT		AU	
		Autres immobilisations corporelles	AV		AW	
		Immobilisations en cours	AX		AY	
	Immobilisations Financières (2)	CS		CT		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	4 183 976	CV	4 183 976
		Autres participations	BB		BC	
		Créances rattachées à des participations	BD		BE	
		Autres titres immobilisés	BF		BG	
		Prêts	BH		BI	
	Autres immobilisations financières *					
Total (II)		BJ	4 185 480	BK	4 185 480	
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	BL		BM		
		Matières premières, approvisionnements	BN		BO	
		En cours de production de biens	BP		BQ	
		En cours de production de services	BR		BS	
		Produits intermédiaires et finis	BT	259 000	BU	259 000
	Créances	AVances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	514 680	BY	25 171
		Autres créances (3)	BZ	183 260	CA	183 260
	Divers	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	78 719	CG	78 719	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	103 336	CI	103 336	
	Total (III)	CJ	1 138 995	CK	25 171	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN	5 142		5 142	
Total général (I à VI)		CO	5 329 617	1A	25 171	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des Immobilisations financières nettes :		(3) part à plus d'un an :		
CP		CR				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2J INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....)	DA	250 000	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* ( dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 359	3 650
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG	215 794	69 338
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	26 940	154 165
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	97 001	65 056
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	601 094	542 209
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	44 288	85
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	44 288	85
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 001 395	2 500 853
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs Ei )	DV	912 982	938 020
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	685 270	601 288
	Dettes fiscales et sociales	DY	166 616	213 504
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	350 000	350 000
	Autres dettes	EA	433 568	50 055
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	109 233	17 800
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	4 659 064	4 671 521	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		3 780
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	5 304 446	5 217 594	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 395	853	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SAS 2J INTERNATIONAL								Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	2 873 500	FC	2 873 500	2 696 612	
	Production vendue { biens * services * }	FD		FE		FF			
		FG	394 841	FH	119 821	FI	514 661	859 090	
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ	394 841	FK	2 993 320	FL	3 388 161	3 555 702	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	41 262	30 000	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 507	32	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	3 433 931	3 585 734	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 866 989	2 494 831	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	-259 000		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	182 189	216 415	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9 681	13 050	
	Salaires et traitements *					FY	268 313	330 524	
	Charges sociales (10)					FZ	111 712	138 290	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions * }					GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	25 171	41 262
	Autres charges (12)					GD	44 288		
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GE	17 830	5	
					GF	3 267 173	3 234 377		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	166 757	351 356		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 273	1 194	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	85		
	Différences positives de change					GN		12 872	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	1 358	14 066		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		85	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	85 700	100 948	
	Différences négatives de change					GS	21 749	10 763	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	107 450	111 796		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	-106 092	-97 729		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	60 665	253 627		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Désignation de l'entreprise : SAS 2J INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	18 234	105
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VI)</b>	HD	18 234	105
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15 858	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	31 945	31 945
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VII)</b>	HH	47 803	31 945
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)</b>		HI	-29 570	-31 840
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ		
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	4 156	67 622
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VI)</b>		HL	3 453 522	3 599 905
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX + X)</b>		HM	3 426 582	3 445 740
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	26 940	154 165
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	1G		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	1K		
	(9) Dont transferts de charges	HX		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A2		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	A3		
	pénalités	A4		
Dot amort dérogatoires		Exercice N		
Pdts & ch except sociaux		Charges exceptionnelles	1 358	
		Produits exceptionnels	31 945	
			14 500	
			18 234	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		
		Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

### II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### 2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présument de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### 2.2 - Méthode d'évaluation

Dans le cadre de l'entrée en vigueur à compter des exercices ouverts depuis le 1er janvier 2017 du règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, la société a procédé :

- à l'affectation en résultat d'exploitation des résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales,
- ainsi que par analogie à l'affectation en résultat d'exploitation des dotations et des reprises de provisions pour pertes de change latentes sur les dettes et créances commerciales,

##### 2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 an.

Les frais de dépôts de marques ne font l'objet d'aucun amortissement.

Fonds de commerce créé

##### 2.2.2 - Immobilisations corporelles

Néant

COMMISSAIRE AUX COMPTES



### 2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

### 2.2.4 - Stocks, en cours et produits finis

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels est constituée.

### 2.2.5 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### 2.2.6 - Engagement en matière de retraite

La société n'a constitué aucune provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière compte tenu du caractère non significatif.

## III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

### 3.1 - Notes sur le bilan actif

#### 3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

COMMISSAIRE AUX COMPTES



Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 504			1 504
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	4 183 976			4 183 976
<b>TOTAL</b>	<b>4 185 480</b>			<b>4 185 480</b>

### 3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
<b>TOTAL</b>				

### 3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 801 276 € et le classement par échéance s'établit comme suit:

COMMISSAIRE AUX COMPTES



	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances clients et comptes rattachés	514 680	514 680	
Autres	75 557	75 557	
Groupe	107 703	107 703	
Charges constatées d'avance	103 336	103 336	
<b>TOTAL</b>	<b>801 276</b>	<b>801 276</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### 3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Banques - intérêts courus à recevoir	109
- Charges constatées d'avance	103 336
- écart de conversion latent	5 142
	<hr/>
<b>TOTAL .....</b>	<b>108 586</b>

## 3.2 - Notes sur le bilan passif

### 3.2.1 - Capitaux propres

#### 3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 25 000 actions, d'une valeur de 10 €.

COMMISSAIRE AUX COMPTES



### 3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2016 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		322 988
Résultat de l'exercice précédent (2016)	154 165	
<b>Montant à affecter aux capitaux propres</b>	<b>154 165</b>	
- réserve légale		7 709
- autres réserves		146 456
<b>Montant des capitaux propres au 31/12/2017 avant résultat</b>		<b>477 153</b>
- résultat de l'exercice		26 940
<b>Montant des capitaux propres au 31/12/2017 après résultat</b>		<b>504 093</b>

### 3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 4 659 064 €. Il comprend à hauteur de 2 914 377 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	1 414 377
- à plus d'un an et cinq ans au plus	1 500 000
- à plus de cinq ans	

Toutes les autres dettes d'un montant de 1 744 687 € ont une échéance inférieure à un an.

### 3.2.3 - État des provisions

COMMISSAIRE AUX COMPTES



Désignations	31/12/2016	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2017
Provisions réglementées	65 056	31 945		97 001
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
- litiges commerciaux		39 146		39 146
- litiges sociaux				
- pertes sur filiales				
- litiges risque client/produit				
- risque de change	85	5 142	85	5 142
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
- sur créances clients	41 262	25 171	41 262	25 171
- sur stocks				
<b>TOTAL</b>	<b>106 403</b>	<b>101 404</b>	<b>41 347</b>	<b>166 460</b>

### 3.2.4 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	1 395
- Fournisseurs factures non parvenues	6 822
- Clients avoirs à établir	419 072
- Personnel charges à payer	22 217
- Organismes sociaux charges à payer	7 123
- Autres dettes	
- État charges à payer	
- Associés compte courant int courus	14 495

**TOTAL .....**

**471 125**

COMMISSAIRE AUX COMPTES



### 3.2.5 - Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à 109 233 €. Ils correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des produits ou des services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

### 3.2.6 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	25 000	10
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	25 000	10

### 3.2.7 - Ventilation du chiffre d'affaires

répartition par secteur d'activité non communiqué par souci de discrétion	3 388 161
répartition par secteur géographique non communiqué par souci de discrétion	3 388 161

### 3.2.8 - Cession titres de participation

Néant.

COMMISSAIRE AUX COMPTES



### 3.3 - Notes sur le compte de résultat

#### 3.3.1 - Ventilation de l'effectif moyen

Nature	31/12/2016	31/12/2017
- Cadres	3	3
- Employés		
- Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

#### 3.3.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Désignation	Montant avant impôt	Impôt	Montant net (avant participation)
Résultat courant	60 665	4 156	56 509
Résultat exceptionnel	-29 570		-29 570

#### 3.3.3 - Transfert de charges

Néant.

#### 3.3.4 - Détails des charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant Charges	Montant Produits
Divers pdts et ch exceptionnels sociaux	14 500	18 234
Dot amort dérogatoire	31 945	
Pénalités	1 358	

COMMISSAIRE AUX COMPTES



### 3.3.5 - CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été provisionné et comptabilisé dans les comptes annuels pour un montant de 968 €.

Il a été enregistré en diminution des charges de personnel, comme l'autorise la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables de février 2013.

Le CICE représente, au titre de l'année civile 2017, un montant de 968 €.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est affecté au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

### 3.4 - Engagements financiers et autres informations

#### 3.4.1 - Dettes garanties par des sûretés réelles

- emprunts et dettes auprès des établissements

2 000 000

Organisme / Banque	Nature Dette	Montant Nominal	Montant Restant Dû	Nature Sureté
CIC	Acquisition actions	1 400 000	800 000	nantissement titres financiers 2J
CE	Acquisition actions	1 150 000	657 143	nantissement titres financiers 2J
BC	Acquisition actions	950 000	542 857	nantissement titres financiers 2J

#### 3.4.2 - Engagement hors bilan

Le contrat d'emprunt d'une valeur nominale de 3 500 K€ prévoit le respect, à la clôture de chaque exercice, de ratios financiers appelés R1 et R2 déterminés sur une base consolidée selon les modalités suivantes :

- R1 = Dettes Financières nettes / EBE
- R2 = Free Cash Flow / Service de la Dette

#### 3.4.3 - Honoraires commissaires aux comptes

Mission Légale	3 554
Mission Conseil	

COMMISSAIRE AUX COMPTES

**3.5 - Autres informations selon les tableaux ci-joints**

- Tableau des filiales et participations
- Tableau des emprunts

COMMISSAIRE AUX COMPTES





## TABLEAU DES EMPRUNTS

Organisme - Objet Capital - Taux Garantie	Début / Fin Durée Echéance	Solde au 01/01/2017 + Nouveaux Emprunts	Rembourse ment sur la période	Capital restant dû				Intérêts hors bilan
				Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
BANQUES COURTOIS Acquisition actions 950 000 0,00 % Nantissement titres 2J Impressions + contrat de couverture de taux variables	Du 18/12/2014 au 18/12/2021 84 Mois	678 571	-135 714	542 857	135 714	407 143		
CIC Acquisition actions 1 400 000 0,00 % Nantissement titres 2J Impressions + contrat de couverture de taux variables	Du 18/12/2014 au 18/12/2021 84 Mois	1 000 000	-200 000	800 000	200 000	600 000		
CAISSE D'ÉPARGNE Acquisition actions 1 150 000 0,00 % Nantissement titres 2J Impressions + contrat de couverture de taux variables	Du 18/12/2014 au 18/12/2021 84 Mois	821 429	-164 286	657 143	164 286	492 857		
<b>3 500 000</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>2 500 000</b>	<b>-500 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>500 000</b>	<b>1 500 000</b>		

COMMISSAIRE AUX COMPTES

